



APPRENTISSAGE A LA CONDUITE : LE RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE MODERNISÉ ET DÉMATÉRIALISÉ

La Belgique est l'un des rares pays européens qui autorise l'apprentissage de la conduite en filière libre. En Wallonie, cette filière est encadrée par une sensibilisation préalable aux risques : une formation obligatoire tant pour le futur conducteur que son ou ses guides, appelée « rendez-vous pédagogique ».

L'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière), qui assure cette formation reconnue officiellement par les autorités via un e-learning, a formé près de 160.000 intéressés depuis 2018.

Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des apprenants et de leurs guides, et dans le souci d'améliorer leur prise de conscience des risques routiers, l'AWSR a récemment complètement revu l'e-learning proposé. Davantage d'interactions, de vidéos et une approche différenciée pour le guide et pour l'apprenant rendent la formation AWSR particulièrement pertinente. Aussi, dans un souci d'efficacité, l'information attestant le suivi de la formation officielle est désormais transmise automatiquement aux centres d'examen, et non plus sous forme d'attestation papier à présenter, de quoi être paré sans stress administratif le jour J.

Le rendez-vous pédagogique, étape obligatoire depuis 2018

En Wallonie, **environ 45 jeunes âgés entre 18 et 24 ans perdent chaque année la vie sur les routes, soit près d'une victime par semaine**. Deux facteurs sont principalement à l'origine de ces accidents : le manque d'expérience de conduite et la prise de risques.

Encourager au maximum l'expérience de conduite et apprendre à repérer les situations à risques pendant l'apprentissage sont donc essentiels pour favoriser la sécurité routière. C'est pour rencontrer ces objectifs que le « rendez-vous pédagogique », dont les fondamentaux sont cadrés officiellement par les autorités, a été mis en place en 2018 en Wallonie.

Lorsqu'un futur conducteur opte pour l'apprentissage de la conduite en filière libre, soit près de 50.000 en Wallonie en 2021, ce sont généralement ses parents qui endossent le rôle de guide. En tant que conducteurs, ces derniers ont acquis des réflexes et des automatismes qu'il n'est pas toujours évident d'expliquer et de transmettre à son enfant avec la pédagogie nécessaire.

Le rendez-vous pédagogique permet de mieux cerner les éléments à aborder et surtout de **sensibiliser aux risques routiers**. Pour inciter le futur conducteur à développer au maximum son expérience de conduite en bénéficiant de l'appui et des précieux conseils de son (ou ses) guide(s) **il doit également parcourir au moins 1.500 km** avant de pouvoir présenter son examen pratique. A cette fin, à l'issue du rendez-vous pédagogique, les apprenants reçoivent un **carton de bord à télécharger et à compléter au fur et à mesure de leur formation pratique**.

Une procédure digitalisée

Depuis le 19 octobre 2022, **l'attestation** de suivi du rendez-vous pédagogique à l'AWSR a été **dématérialisée, c'est-à-dire que l'information officielle de suivi est transmise automatiquement par voie digitale aux centres d'examen**. Avant cela, le candidat et son (ses) guide(s) recevaient une attestation papier, indispensable pour passer l'examen pratique. Pour des raisons de sécurité, ce document ne pouvait être envoyé par e-mail. De nombreux candidats égarèrent ce papier pour le jour J, ce qui générerait une perte de temps et beaucoup de stress pour les citoyens mais également pour les centres d'examen.

Les informations concernant le suivi du rendez-vous pédagogique via l'AWSR sont désormais directement transférées vers les centres d'examen agréés en Wallonie. Cette simplification administrative, beaucoup plus efficace pour tous, permet également de diminuer l'impact écologique de la formation, en évitant l'envoi de milliers de courriers chaque mois.

Valérie De Bue, Ministre wallonne de la Sécurité routière et de la Simplification administrative se réjouit de l'aboutissement de cette dématérialisation qui va simplifier la vie de milliers de candidats au permis de conduire et leurs guides, mais également de l'ensemble des opérateurs du secteur. Dans le souci d'enrichir encore la connaissance des risques chez les futurs conducteurs, la Ministre prévoit également de revoir les exigences liées au contenu proposé lors du rendez-vous pédagogique. L'ensemble des opérateurs seront ainsi prochainement amenés à remanier les contenus explicatifs notamment dans le but de les rendre davantage

interactifs et de proposer une formation différenciée pour le guide et le futur conducteur. L'AWSR propose déjà un nouveau module d'e-learning intégrant ces éléments.

Un nouveau site et une formation différenciée pour les guides et futurs conducteurs

Disponible sur le site www.awsr.be, le module d'e-learning de l'AWSR propose aux apprenants et à leur(s) guides, une expérience pédagogique, pertinente et ludique

Une version dédiée au guide

Un module de formation spécifique est désormais proposé aux guides, il met davantage l'accent sur l'aspect pédagogique de l'apprentissage de la conduite. Ainsi, en plus d'informer le guide sur les éléments essentiels à transmettre à l'apprenant, l'objectif est également de l'aiguiller sur la meilleure manière de les aborder. Cette partie de la formation conçue pour les guides représente également l'opportunité pour eux de se remettre à niveau et de prendre conscience qu'être guide demande un investissement conséquent en temps et en patience. Des conseils pour gérer son stress pendant les séances pratiques de conduite sont également proposés.

Des contenus interactifs

Afin de capter et de conserver l'attention des participants pendant l'ensemble de la formation, l'AWSR a veillé à assurer la présence accrue de vidéos pour aborder certains risques comme par exemple, les effets de la consommation d'alcool sur la conduite. Par ailleurs, des quiz (questions/réponses) sont désormais présents tout au long des modules, permettant aux candidats de tester leurs connaissances et d'intégrer les éléments clés.

Plus d'infos ? www.awsr.be

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

